

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1143 accordant un congé de convalescence à M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, à passer en France.

n° 1143

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 493 du 31/12/1937

Date de publication
8 décembre 1937

Date du numéro
31 décembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Jourdain (Henri), administrateur en chef des colonies, qui prendra passage en 1re classe sur le paquebot Aramix, de la Compagnie des Messageries, attendu vers le 18 décembre 1937, à destination de Marseille.